

Étape 9 : Détails du projet – Mise en place d’installations d’isolement ou de ségrégation (AHIM-OA-C)

1. Ce projet soutient les espèces suivantes (choisissez toutes les réponses qui s’appliquent) :

Abeilles

Espèces bovines, précisez : _____

Espèces chevalines

Cervidé d’élevage

Chèvre

Volaille

Mouton

Porc

Autres animaux d’élevage (y compris le renard, le lapin et le vison), précisez : _____

Autre, précisez : _____

2. Sélectionnez l’activité ou les activités que vous réaliserez dans le cadre du projet (choisissez toutes les réponses qui s’appliquent) :

La construction d’une nouvelle structure ou la modification d’une structure existante, pour une installation de quarantaine ou d’isolement destinée aux animaux malades

La construction d’une nouvelle structure ou la modification d’une structure existante, pour créer des aires d’isolement destinées à des cohortes distinctes (p. ex. les nouveau-nés)

La construction d’une nouvelle structure ou la modification d’une structure existante, pour créer des aires de traitement des animaux ou de travail pour le personnel de service

Autre, précisez : _____

3. Est-ce la première fois que cette pratique sera mise en œuvre dans ce lieu? (Choisissez une seule réponse) :

Oui

Non. Ce projet consiste à modifier ou à tirer parti de pratiques existantes dans ce lieu (p. ex., construction d’antichambres pour un bâtiment d’élevage supplémentaire sur le même site).

Prénom et nom de famille : _____

4. En fonction de l'évaluation des risques ou de l'évaluation opérationnelle réalisée, précisez le ou les risques traités par ce projet :

5. Expliquez de quelle façon le projet traite le ou les risques déterminés :

6. Votre évaluation fut-elle (choisissez une seule réponse) :

Réalisée par vous-même

Réalisée par un tiers compétent, précisez (p. ex., un vétérinaire breveté) : _____

7. Combien d'animaux d'élevage l'installation bénéficiant de l'aide du projet loge-t-elle par année (p. ex., le nombre total de vaches, de génisses et de veaux au cours d'une année, ou le nombre d'animaux d'élevage qui traversent l'installation de vente au cours d'une année)?

8. À quelle fréquence y a-t-il une circulation entrante ou sortante (c.-à-d. des déplacements), dans ce lieu (p. ex., livraison d'aliments pour les animaux, vétérinaires, visiteurs, personnel non agricole)? (Choisissez la réponse la plus appropriée) :

Au moins une fois par semaine

Au moins une fois par mois

Moins d'une fois par mois

Prénom et nom de famille : _____